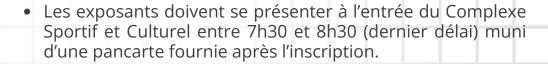


VIDE-GRENIERS



BON À SAVOIR



- Les exposants doivent être munis de la pièce d'identité renseignée lors de l'inscription.
- Chaque exposant se verra attribuer un stand de 2 places de parking une pour son véhicule et une pour son exposition.
- Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par un seul exposant.
- Les exposants seront installés en fonction de l'ordre d'arrivée. Aucun emplacement n'est attribué ou réservé en amont.
- Tout mouvement de voiture sera interdit après 9h00, sauf cas de force majeur (intempérie).
- Les objets non vendus et emballages ne pourront pas être laissés sur place.
- Aucun objet ne doit être déposé à même le sol et la présentation des objets sur le devant du stand ne doit pas entraver la circulation des acheteurs/visiteurs, afin de ne pas provoquer chute et blessure.
- Chaque participant demeure responsable du maintien de son emplacement en parfait état de propreté du début, à la fin de la manifestation.





COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

Avenue Jean-Louis Calderon 13700 MARIGNANE



ACCUEIL EXPOSANT

7H30 - 8H30

ACCUEIL VISITEUR 9H - 15H30



COMMISSION RSE

contact.rse@cseah.com

RESTAURATION

• Un espace snacking sera installé devant chez Tino.